

# Austérité et pouvoir d'achat en France

par [Mathieu Plane](#)

La France mène-t-elle une politique d'austérité ? Comment la mesurer ? Cette question qui alimente régulièrement le débat public ne semble pas avoir été tranchée. Pour de nombreux observateurs, la relative bonne tenue de la dynamique salariale révélerait que la France n'a pas pratiqué une politique d'austérité, contrairement à [certains voisins du Sud de l'Europe, notamment l'Espagne et la Grèce où les coûts salariaux nominaux ont reculé](#). Pour d'autres, la France ne peut avoir pratiqué de politique d'austérité puisque les dépenses publiques ont continué à augmenter depuis le début de la crise[\[1\]](#). Les 50 milliards d'économies sur la période 2015-17 annoncées par le gouvernement seraient donc le début seulement du tournant de la rigueur.

Enfin, si l'on s'en tient aux règles budgétaires issues du Pacte de stabilité et de croissance, le degré de restriction ou d'expansion d'une politique budgétaire peut se mesurer à la variation du solde structurel primaire, appelée également impulsion budgétaire. Cette impulsion englobe d'un côté les efforts réalisés en matière de dépense publique primaire (c'est-à-dire hors charges d'intérêts) au regard de l'évolution du PIB potentiel, et de l'autre côté les variations de prélèvements obligatoires en points de PIB. Ainsi, sur la période 2011-13, le solde structurel primaire de la France s'est-il amélioré de 2,5 points de PIB selon l'OCDE, de 2,7 points selon la Commission européenne et de 3,5 points selon l'OFCE. S'il existe un écart significatif quant à la mesure de l'austérité budgétaire sur cette période, il n'en reste pas moins que celle-ci aurait représenté, selon la méthode de calcul, entre 55 et 75 milliards d'euros sur trois ans[\[2\]](#).

Une toute autre façon de mesurer l'ampleur de l'austérité budgétaire consiste à regarder l'évolution des composantes du pouvoir d'achat des ménages. En effet, le pouvoir d'achat permet d'identifier les canaux de transmission de l'austérité, que ce soit par le biais des revenus du travail ou du capital, des prestations sociales ou des prélèvements pesant sur les ménages[3]. Or, les évolutions des composantes du revenu montrent qu'il y a clairement un avant et un après crise en termes de dynamique du pouvoir d'achat par ménage.

**Sur la période 2000-2007, le pouvoir d'achat a augmenté de plus de 4 000 euros par ménage...**

Cela correspond à une hausse moyenne d'environ 500 euros par an par ménage[4] (tableau) sur les huit années précédant la crise des *subprimes*, soit un rythme de progression de 1,1 % par an. Du côté des ressources, soutenus par la création de plus de 2 millions d'emplois en équivalent temps plein sur la période 2000-2007, les revenus réels du travail par ménage (qui comprennent l'excédent brut d'exploitation des indépendants) ont augmenté de 0,9 % en moyenne par an. Mais ce sont surtout les revenus réels du capital par ménage (qui intègre les loyers « fictifs » des ménages occupant le logement dont ils sont propriétaires) qui ont connu une forte hausse sur cette période, augmentant deux fois plus vite (1,7 % en moyenne par an) que les revenus réels du travail. Quant aux prestations sociales en espèces, elles ont augmenté de 1 % en moyenne en réel sur cette période, soit un rythme équivalent à l'ensemble des ressources. Du côté des charges, les prélèvements fiscaux et sociaux de 2000 à 2007 ont contribué à réduire le pouvoir d'achat par ménage de 0,9 point par an, ce qui correspond à environ 100 euros en moyenne par an. La hausse des prélèvements s'explique à 85 % par les cotisations sociales (salariées et indépendants), notamment en raison des hausses des taux de cotisations liées à la réforme des retraites. Les impôts sur le revenu et le patrimoine n'ont en effet contribué qu'à diminuer de 14 euros par an le pouvoir

d'achat par ménage, et ce malgré la forte augmentation des revenus du capital et des prix des actifs immobiliers sur la période 2000-2007. Sur cette période, les impôts sur les ménages déflatés des prix à la consommation ont augmenté de moins de 2 % alors que les ressources réelles des ménages ont cru de près de 9 % et les revenus réels du capital de 14 %.

La baisse de l'impôt sur le revenu, qui a débuté sous le gouvernement Jospin, puis a été poursuivie par Jacques Chirac lors de son second mandat, explique en grande partie le fait que les impôts aient très peu pesé sur le pouvoir d'achat au cours de cette période.

#### Variation des composantes du pouvoir d'achat par ménage (en euros de 2013)

		Revenus du travail (y.c. EBE des EI*)	Revenus du capital (y.c. loyers implicites**)	Prestations sociales en espèces	Autres ressources	Total ressources	Impôts sur le revenu et le patrimoine	Cotisations sociales (salariées et non salariées)	Total charges	Pouvoir d'achat par ménage
Variation cumulée	2000-2007	2283	1376	1120	34	4814	-110	-668	-778	4036
	2008-2015	-1059	-911	1502	-61	-529	-785	-318	-1102	-1631
	dont :									
	2008-10	-293	-613	1021	-1	114	36	-36	0	114
	2011-13	-680	-314	355	-60	-699	-789	-143	-932	-1631
	2014-15	-85	16	125	0	56	-31	-139	-170	-114
Variation annuelle moyenne	2000-2007	285	172	140	4	602	-14	-83	-97	504
	2008-2015	-151	-130	215	-9	-76	-112	-45	-157	-233
	dont :									
	2008-10	-98	-204	340	0	38	12	-12	0	38
	2011-13	-227	-105	118	-20	-233	-263	-48	-311	-544
	2014-15	-43	8	63	0	28	-16	-69	-85	-57

\*EBE des EI = Excédent Brut d'Exploitation des Entrepreneurs Individuels.

\*\* La notion de « loyer fictif » ou « loyer implicite » recouvre le service de location que se rendent à eux-mêmes les propriétaires de leur logement : à savoir, les loyers que les propriétaires auraient à payer s'ils étaient locataires du logement qu'ils habitent.

Sources : Insee comptes nationaux, calculs auteur, PLF 2015.

**...mais sur la période 2008-2015, le pouvoir d'achat par ménage baisserait de plus de 1 600 euros**

La crise marque un tournant brutal par rapport aux tendances passées. En effet, sur la période 2008-2015, le pouvoir d'achat par ménage baisserait, en moyenne, de près de 1 630 euros, soit 230 euros par an.

Sur les huit années depuis le début de crise, nous pouvons distinguer trois sous-périodes :

– La première de 2008 à 2010, qui fait suite à la crise des *subprimes* et la faillite de Lehman Brothers, se

caractérise par une relativement forte résistance du pouvoir d'achat par ménage, qui a augmenté de près de 40 euros par an en moyenne, et ce malgré la perte de 250 000 emplois sur cette période et la forte baisse des revenus du capital (200 euros en moyenne par an par ménage). D'une part, la forte baisse des prix du pétrole à partir de la mi-2008 a eu pour effet de soutenir le revenu réel, notamment les salaires réels qui ont augmenté de 0,9 % en moyenne annuelle. D'autre part, le plan de relance et les amortisseurs sociaux du système social français ont joué leur rôle contra-cyclique en préservant le pouvoir d'achat moyen avec une forte hausse des prestations sociales en nature (+340 euros en moyenne par an par ménage) et une contribution légèrement positive des impôts au pouvoir d'achat.

– La seconde période, de 2011 à 2013, est marquée par une très forte consolidation budgétaire, période durant laquelle les prélèvements obligatoires vont augmenter d'environ 70 milliards d'euros en trois ans avec un impact massif sur le pouvoir d'achat. En effet, la hausse des prélèvements fiscaux et sociaux ont amputé le pouvoir d'achat de 930 euros par ménage, soit plus de 300 euros en moyenne par an. Par ailleurs, la très faible augmentation de l'emploi (+32 000) et la stagnation des salaires réels ont contribué, sous l'effet de la hausse du nombre de ménages (+0,9 % par an), à réduire les revenus réels du travail par ménage de près de 230 euros par an. De plus, les revenus réels du capital par ménage ont continué à contribuer négativement au pouvoir d'achat de 2011 à 2013 (-105 euros en moyenne par an par ménage). Enfin, bien qu'en ralentissement par rapport à la période précédente, seules les prestations sociales ont contribué positivement au pouvoir d'achat (environ 120 euros par an et par ménage). Au final, le pouvoir d'achat par ménage s'est contracté de 1 630 euros en trois ans.

– La troisième période, 2014 et 2015, verrait encore une légère baisse du pouvoir d'achat par ménage, celui-ci

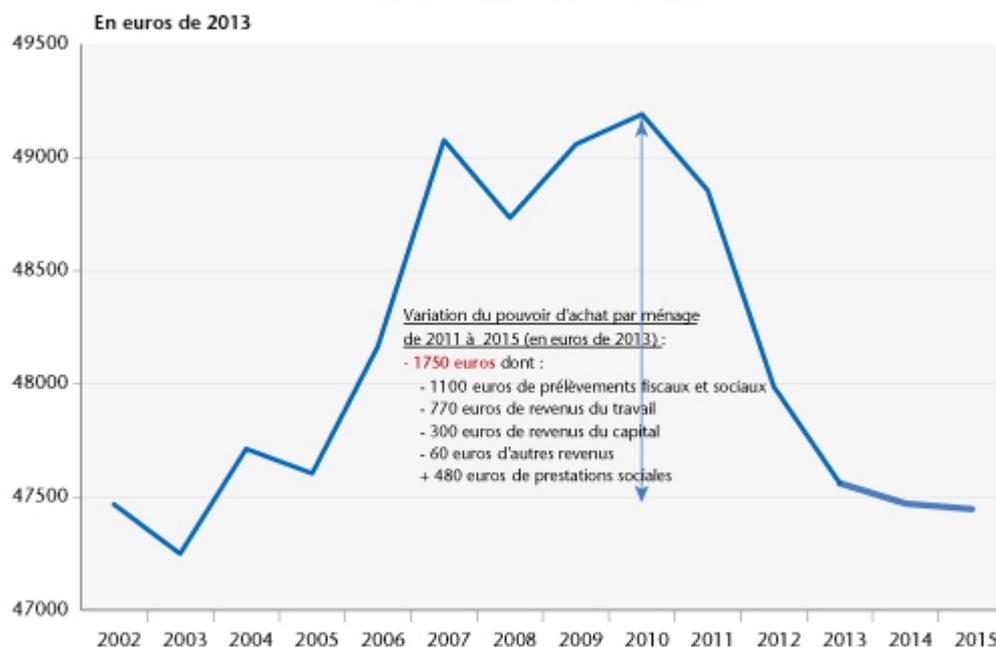
diminuant d'environ 110 euros sur les deux années. La faiblesse de la dynamique de l'emploi et des salaires réels ne permettrait pas de compenser la hausse du nombre de ménages. Ainsi, les revenus réels du travail par ménage diminueraient légèrement sur les deux années (- 43 euros par an en moyenne). Les revenus réels du capital seraient, quant à eux, à peu près neutre sur la variation du pouvoir d'achat par ménage. Bien qu'en moindre augmentation, les [prélèvements fiscaux et sociaux continueraient à peser sur le pouvoir d'achat sous l'effet de la montée en charge de certaines mesures fiscales décidées par le passé \(fiscalité écologique, hausse taux de cotisation retraite, fiscalité locale, ...\)](#). Au total, la hausse des taux de prélèvements pesant sur les ménages en 2014-15 réduirait de 170 euros le pouvoir d'achat par ménage. De plus, les économies attendues sur la dépense publique pèseraient sur la dynamique des prestations sociales par ménage, celles-ci n'augmentant que d'environ 60 euros par an en moyenne, soit un rythme deux fois moins élevé que sur la période pré-crise malgré une situation sociale plus dégradée.

Si cette analyse ne permet pas de connaître la distribution par quantile de la variation du pouvoir d'achat par ménage, elle permet néanmoins d'avoir une vision macroéconomique de l'impact de la politique d'austérité sur le pouvoir d'achat depuis 2011. En effet, sur les 1 750 euros de perte de pouvoir d'achat par ménage sur la période 2011-15 (graphique), 1 100 euros seraient directement liés à la hausse des prélèvements fiscaux et sociaux. Aux effets directs de l'austérité s'ajoutent ceux plus indirects qui impactent les autres composantes du pouvoir d'achat. De fait, en amputant l'activité par le mécanisme du multiplicateur budgétaire, la politique d'austérité a eu un impact massif sur le marché du travail, que ce soit par la réduction de l'emploi ou le ralentissement des salaires réels. Si son ampleur est difficile à évaluer, il n'en reste pas moins que les revenus réels du travail par ménage ont baissé de 770 euros en cinq ans. Enfin, si jusqu'à présent les prestations sociales ont

joué un rôle d'amortisseur majeur du pouvoir d'achat depuis le début de la crise, l'ampleur des économies sur la dépense publique prévues à partir de 2015 (sur les 21 milliards d'économies en 2015, 9,6 milliards sont attendus sur la protection sociale et 2,4 milliards sur les dépenses d'intervention de l'Etat) pèseront mécaniquement sur la dynamique du pouvoir d'achat.

Ainsi, avec un pouvoir d'achat par ménage retombé en 2015 à son niveau d'il y a treize ans et qui, de plus, a accusé un recul historique sur la période 2011-2013 correspondant à la période la plus marquée de la consolidation budgétaire, il semble difficile d'une part de soutenir que la France n'a pas pratiqué de politique d'austérité jusqu'à présent et d'autre part qu'elle n'est confrontée à aucun problème de demande à court terme.

### Pouvoir d'achat par ménage



Sources : Insee comptes nationaux, calculs de l'auteur, PLF 2015.

---

[1] Depuis 2011, le rythme de croissance de la dépense publique, en volume, est resté positif mais a été divisé par

deux par rapport à celui de la décennie 2000-10 (1,1 % en volume sur la période 2011-14 contre 2,2 % sur la période 2000-10). De plus, depuis 4 ans, il a augmenté à un rythme légèrement inférieur à celui du PIB potentiel (1,4 %). D'un point de vue économique, cela correspond à une amélioration du solde structurel liée à l'ajustement sur la dépense publique de 0,5 point de PIB sur la période 2011-14.

[2] Ces différences dans la mesure de l'austérité proviennent d'écarts sur un certain nombre de facteurs d'évaluation comme, par exemple, le niveau et le taux de croissance du PIB potentiel qui sert de référence au calcul de l'ajustement budgétaire structurel.

[3] Il est important de noter que le revenu disponible brut intègre uniquement les revenus liés aux prestations sociales en espèces (pensions de retraite, indemnités chômage, allocations familiales, ...) mais pas les transferts sociaux en nature (santé, éducation, ...) ou les dépenses publiques collectives qui bénéficient aux ménages (police, justice, défense, ...).

[4] Nous retenons ici le concept de pouvoir d'achat moyen par ménage et non celui de pouvoir d'achat par unité de consommation.

---

## **“Acheter français” : du slogan à la réalité**

par [Jean-Luc Gaffard](#), [Sarah Guillou](#), [Lionel Nesta](#)

(une première version de ce point de vue est parue sur le site [lemonde.fr](#), [ici](#))

La campagne électorale donne du poids aux propositions simplistes. Il en est ainsi du slogan « acheter français » qui fait écho à la nécessité de réindustrialiser la France. Quoi de plus simple, en effet, pour y parvenir que de convaincre les résidents d'acheter les produits de leur propre pays en proposant de mettre à leur disposition un label reconnu. C'est, en outre, davantage politiquement correct que de prôner d'entrée de jeu le retour au protectionnisme. L'emploi est censé y gagner en même temps que la balance du commerce extérieur. A y regarder de plus près, non seulement il est difficile d'identifier l'origine géographique des productions, mais même si cela était possible, la préférence dont elles seraient l'objet pourrait bien se conclure en pertes d'emplois. La solution ainsi préconisée pour répondre à l'exigence de ré-industrialisation ne fait que marquer le refus d'envisager le fond du problème.

Peut-on vraiment définir ce que signifie « acheter français » ? Est-ce acheter les produits d'entreprises françaises ? Ou bien n'est-ce pas plutôt acheter des produits fabriqués en France par une entreprise étrangère au lieu d'acheter des produits fabriqués à l'étranger par des entreprises françaises. A cette seule observation, on voit bien qu'il n'est pas si facile de détecter le « made in France ». La vraie difficulté tient au fait que les biens finals fabriqués sur le territoire national incorporent le plus souvent des biens intermédiaires fabriqués à l'étranger. Il peut même arriver que les composants d'un produit final soient fabriqués par un concurrent d'un autre pays. L'exemple de l'iphone est emblématique de cette [fragmentation](#). Faut-il alors s'interdire d'acheter des biens intermédiaires dans des pays à bas salaires alors qu'ils permettent de produire des biens finals à meilleur coût et de mieux les exporter en devenant plus compétitifs en termes de prix ? Ceux qui en arriveraient à le penser ne devraient plus donner l'industrie allemande en exemple quand on sait le poids croissant des biens intermédiaires importés dans la fabrication des biens

finals qu'elle exporte (OCDE, Measuring Globalisation: OECD Economic Globalisation Indicators 2010 p. 212).

Imaginons, cependant, des consommateurs nationaux capables de détecter les produits à fort contenu en emplois et prêts à se sacrifier dans un élan de patriotisme économique. Les sondages ne nous disent-ils pas que plus des deux tiers des ménages seraient prêts à déboursier plus pour acheter des produits français ? Outre que l'on peut douter du passage à l'acte, il serait hasardeux d'ignorer le coût d'opportunité d'un tel choix. Acheter plus cher des produits parce qu'ils sont français réduit le pouvoir d'achat. D'autres biens et services ne seront pas achetés ou le seront à moindre prix à l'étranger. Le bilan pour l'emploi est pour le moins incertain.

Ce même effort de patriotisme économique, s'il devait se concrétiser, constituerait une forme d'attachement de la clientèle à certains types de produits, en l'occurrence désignés par leur lieu de fabrication, qui aurait pour effet de réduire l'intensité de la concurrence. Il pourrait conduire les entreprises concernées à s'exonérer des efforts nécessaires pour améliorer leur compétitivité-prix ou hors-prix. Pourquoi, en effet, devraient-elles investir dans des projets d'investissements coûteux et risqués, alors qu'elles auraient une clientèle assurée ? Il y a fort à parier qu'elles ne le feront pas ou peu. L'économie nationale pourrait alors se trouver enfermée dans une trappe à faible niveau technologique et donc à faible croissance aux conséquences évidemment dommageables pour l'emploi à moyen et long terme. Elle se serait privée des moyens d'innover et d'accroître la compétitivité de ses produits.

Enfin, il est vraisemblable que la volonté d'acheter français bénéficierait à des produits qui viendraient se substituer à des produits fabriqués ailleurs en Europe plutôt qu'à des produits fabriqués dans les pays émergents, soit parce que ces derniers ne sont plus fabriqués en France, soit parce que les

différences de prix à l'avantage de ces derniers restent rédhibitoires. Au final, les délocalisations vers les pays à bas salaires et les pertes d'emplois correspondantes ne seraient pas évitées. De plus, le caractère non coopératif du point de vue européen de cette mesure pourrait entraîner un comportement réciproque des partenaires européens dommageable aux exportations et à l'emploi.

Le slogan « acheter français » masque le refus de voir dans la récession un phénomène global qui appelle une réponse globale à l'échelle européenne, mais aussi le refus d'envisager une politique industrielle volontariste impliquant d'être au fait des réalités de l'offre comme de celles de la demande.

Il n'est pas question ici de se voiler la face. La France subit une désindustrialisation qui menace sa capacité de croissance. Mais qui peut nier que le phénomène s'est accéléré avec la crise et que cette accélération va s'amplifier quand [l'austérité budgétaire généralisée et les restrictions de crédit bancaire affaibliront un peu plus la demande intérieure et plus largement européenne](#) pour les biens de consommation durables ? Il y a clairement urgence à soutenir cette demande sauf à accepter que tout un pan de l'industrie en France comme ailleurs en Europe soit détruit sans espoir de retour, avec à la clé des disparités encore accrues entre pays et une exacerbation des conflits d'intérêts.

Est-ce à dire que l'on tiendrait là la solution ? Certes non ; il ne suffit pas de soutenir la demande et une politique industrielle, visant à renforcer l'offre, est également nécessaire. Il s'agit ni de protéger les productions nationales, ni de favoriser la conquête des marchés extérieurs à coups de concurrence fiscale ou sociale, mais de stimuler des investissements visant à la maîtrise de la production de nouveaux biens et services, les seuls à même de créer des emplois stables. Plutôt que de tenter de s'appuyer sur des slogans improbables, l'objectif devrait être de [consolider une offre dont l'avantage tient à la qualité des services fournis](#)

en matière de conception, de sécurité, de fiabilité, et qui soit en adéquation avec ce que sont réellement les préférences des consommateurs français et européens.